

AVIS PUBLIC



Rivière-des-Prairies
Pointe-aux-Trembles

Montréal 

DEMANDE DE DÉROGATION MINEURE

AVIS EST PAR LA PRÉSENTE DONNÉ QUE, le conseil d'arrondissement de Rivière-des-Prairies–Pointe-aux-Trembles étudiera, lors de sa prochaine séance ordinaire qui se tiendra le **mardi, 14 mars 2023 au Centre récréatif de Rivière-des-Prairies, situé au 7650 boulevard Maurice-Duplessis**, la demande de dérogation mineure suivante :

950, rue Pierre-Lacroix - Lot numéro 1 262 373 - District de Pointe-aux-Trembles

Permettre l'installation d'un équipement mécanique dans une cour avant, au lieu d'une autre cour, tel qu'exigé à l'article 138 du Règlement de zonage (RCA09-Z01).

À cette occasion, toute personne intéressée peut se faire entendre par le conseil d'arrondissement relativement à cette demande, à la date et à l'endroit indiqués ci-dessus

Fait à Montréal, le 22 février 2023

Le Secrétaire d'arrondissement
Joseph Araj, notaire

Cet avis peut également être consulté sur le site Web de l'arrondissement à l'adresse suivante : montreal.ca/riviere-des-prairies-pointe-aux-trembles